

# LA CAF ACCOMPAGNE LES PARENTS EN SITUATION DE SÉPARATION

La séparation amène un grand nombre de changements. La Caf du Nord, en partenariat avec la médiation familiale et la justice, propose un accompagnement pour aider les parents à surmonter les conflits, le stress et à répondre aux besoins des enfants.

## QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES PARENTS QUI SE SÉPARENT ?

Des séances d'information "Parents après la séparation" sont proposées aux deux parents en cours de séparation, de divorce ou déjà séparés/divorcés. Ce sont des séances d'information collectives animées par un avocat, un médiateur familial et un intervenant social de la Caf ou de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). C'est une offre complémentaire à l'offre de service de travail social de la Caf.

## LES OBJECTIFS :

- informer les parents sur les impacts de leur séparation, en les impliquant mieux dans l'organisation des modalités de la séparation,
- sensibiliser sur leurs obligations envers l'enfant : contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant, maintien des liens de l'enfant avec chacun des parents.

## DE QUOI PARLE-T-ON LORS DE CES SÉANCES ?

Le trio d'animateurs est à l'écoute des parents et répond aux questions qui les préoccupent telles que :

- les aspects sociaux et psychologiques de la séparation,
- les réactions et les besoins des enfants en fonction de leurs âges,
- les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce, et les démarches à suivre,
- la plus-value de la médiation familiale,
- les services spécialisés près de chez eux.

## A SAVOIR !

### La Pension Alimentaire

La Caf garantit une compensation financière minimum si l'autre parent est défaillant. Tout savoir sur la GIPA (Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire) et faire une demande d'allocation de soutien familial : [caf.fr/59000/Offre de service/Parentalité](http://caf.fr/59000/Offre%20de%20service/Parentalit%C3%A9)

## C'EST GRATUIT !

Pour connaître les dates et lieux des séances, le rendez-vous se fait dans la rubrique : [Actualités de Ma Caf](#) (59000). Pour s'inscrire, il faut adresser un mail à l'adresse suivante : [etrepaparentsapreslaseparation@cafduNord.cnafmail.fr](mailto:etrepaparentsapreslaseparation@cafduNord.cnafmail.fr) en indiquant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la séance à laquelle on souhaite participer.

